

Conclusions de la Iie conférence EUROSAI-EURORAI sur la coopération en matière de contrôle des soins de santé

(Copenhague, 5-7 juin 2003)

Contexte

Lors de la Ière Conférence EUROSAI-EURORAI, qui s'est tenue à Madère en 2001 il a été conclu que "l'échange de davantage d'expériences sur des problèmes professionnels concrets (tels que la santé, l'éducation, les infrastructures...) paraît souhaitable. EUROSAI and EURORAI vont mettre en commun leurs compétences pour atteindre ces objectifs". L'institution Supérieure de Contrôle du Danemark (NAOD) a offert d'accueillir la Iie Conférence EUROSAI-EURORAI sur la coopération en matière de contrôle des soins de santé à Copenhague. La NAOD a reçu, pour sa préparation, l'aide d'un groupe de travail composé d'experts des institutions supérieures de contrôle (ISC) et des institutions régionales de contrôle (IRC) du Royaume-Uni, de la France, de l'Espagne, du Portugal et de l'Allemagne. 136 représentants de 28 ISC (membres de EUROSAI) et 25 IRC (membres de EURORAI) ont pris part à la Conférence.

La coopération en matière de contrôle des soins de santé a été le thème retenu car les lourdes dépenses engagées par les soins de santé, ainsi que la demande croissante des soins de santé nécessitent que des dispositions efficaces soient prises en matière de contrôles. Comme les compétences de contrôle sont partagées au niveau local, régional et national, une condition nécessaire – pour un contrôle efficace des soins de santé – est la coopération entre ces institutions de contrôle.

La conférence avait pour sous-thèmes : "*La coopération entre auditeurs régionaux et nationaux en matière de contrôle des soins de santé*" et "*mise en œuvre du changement dans le secteur de la santé*", en insistant sur l'analyse de problèmes concrets. La conférence a débuté par un exposé, présentant une vue d'ensemble des structures et du financement du secteur de la santé en Europe.

Cette Iie Conférence EUROSAI-EURORAI a permis aux ISC et IRC participantes de dialoguer et partager leurs expériences, de découvrir de nouvelles possibilités et défis, et de promouvoir des

stratégies de coopération innovantes, en mettant à profit les échanges d'expériences analogues de la 1ère Conférence EUROSAI-EURORAI à Madère en 2001 et du Séminaire sur le contrôle des Hôpitaux à Rouen, en 2003.

Les connaissances, les expériences et les opinions exprimées au cours de la conférence apparaissent dans les conclusions générales suivantes. Vous trouverez les délibérations complètes issues de la Conférence en lisant le rapport qui y est consacré, disponible sur le lien suivant :

www.rigsrevisionen.dk/EUROSAI-EURORAI.

Conclusions générales

1) EUROSAI et EURORAI cherchent constamment à réunir les conditions favorables au renforcement de la coopération entre les ISC et IRC. Le respect des différents cadres juridiques et des systèmes de contrôle, de même que le respect de l'indépendance mutuelle constituent une question clef en matière de coopération. La portée de la coopération apparaît graduellement, selon le niveau d'intégration dans lequel les ISC et IRC agissent, en leur permettant de coopérer, avec une intensité et des degrés variables.

2) La propriété, le financement et le contrôle des soins de santé en Europe sont organisés différemment selon les Etats européens—selon des combinaisons entre le niveau national, régional et local et - mais dans une moindre mesure- le secteur privé. Comme l'ont indiqué les études de cas et les discussions pendant la conférence, les résultats des contrôles peuvent être améliorés par la coopération entre les différentes institutions de contrôle concernées. Cependant, la coopération en matière de contrôle des soins de santé entre la majorité des ISC et des IRC est actuellement limitée. Les ISC et IRC sont par conséquent encouragées à se concerter et à coopérer à tous les niveaux dans le contrôle des soins de santé.

3) Les présentations de la France, de l'Italie, de la Russie, de l'Espagne, et du Royaume-Uni ont donné divers exemples de coopération entre les auditeurs nationaux et régionaux. En dépit des barrières institutionnelles, une coopération progressive s'est développée, en ce qui concerne les

orientations méthodologiques et les procédures de programmation communes, la tenue régulière de réunions, et des audits conjoints. Cela a encouragé le partage d'expériences et de bonnes pratiques pour garantir une utilisation plus efficiente et efficace des ressources en matière de contrôle, mais beaucoup reste à faire dans ce domaine.

4) Au cours des dernières années, les ISC et IRC ont réalisé plusieurs contrôles de performance. Lors de la conférence, les ISC et IRC du Danemark, de France, de Hongrie, de Norvège, de Pologne, d'Espagne et du Royaume Uni ont présenté les résultats de certains de ces contrôles qui mettaient l'accent sur les nouvelles pistes des contrôles et la mise en œuvre du changement dans le secteur de la santé. Les présentations ont démontré que pour parvenir à des changements, et marquer des points décisifs dans le secteur de la santé, les institutions de contrôle pourraient – par exemple – se concentrer sur l'analyse des coûts, l'analyse sectorielle, les systèmes d'information, et les indicateurs de performance. En évaluant l'amélioration des performances dans le secteur de la santé, les contrôles pourraient "placer le malade au centre des préoccupations" et mettre l'accent sur les droits des patients et la prévention. Les présentations ont indiqué plusieurs sujets et défis importants relatifs aux contrôles et ont démontré qu'une approche concertée des ISC et des IRC concernées peut améliorer de façon considérable les résultats des contrôles.

Perspectives

5) Pour réaliser des contrôles satisfaisants en matière de soins de santé, il est important d'avoir une perspective à la fois locale, régionale, nationale et internationale. Une perspective nationale peut donner une vue d'ensemble plus large de la performance des soins de santé ainsi que fournir des informations sur les différences régionales. Il est possible d'identifier les meilleures pratiques internationales en étendant la coopération entre les institutions de contrôle dans les différents pays.

6) La coopération entre toutes les institutions de contrôle est essentielle pour le développement de normes communes et pour accroître la transparence dans le secteur de la santé, en dépit de son haut degré de complexité à la fois sur le plan technique et institutionnel. Par la coopération, les institutions de contrôle pourraient ainsi contribuer à améliorer la cohérence du système, la

responsabilité, la viabilité financière et souligner les variations dans les secteurs de la Santé.

7) EUROSAI et EURORAI pourraient souhaiter encourager la poursuite de la coopération en matière de contrôle des soins de santé, comme sur d'autres questions professionnelles concrètes.

L'adoption de certaines des mesures suivantes pourrait élargir et renforcer cette coopération:

- L'échange d'expériences, d'experts, la circulation d'informations sur les méthodologies des contrôles;
- La mise en réseau;
- L'exécution de programmes de formation; et
- Des groupes de travail, des séminaires et conférences sur des sujets spécifiques.